

# Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2024

## Municipalité de Saint-Damase

Chers citoyennes et citoyens,

La municipalité souhaite vous présenter un portrait simple et clair de la situation financière pour l'année 2024, telle qu'elle apparaît aux états financiers déposés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 lors de la séance ordinaire du 2 février dernier.

### **2024 : une année stable et bien maîtrisée**

Pour l'exercice 2024 :

- Les revenus totaux se sont élevés à 1 498 401 \$
- Les charges totales ont été de 1 454 137 \$
- L'exercice se termine avec un excédent de 44 264 \$

Cela signifie que la municipalité a terminé l'année avec un léger surplus, ce qui contribue à maintenir une situation financière saine.

### **D'où viennent les revenus?**

Les principales sources de revenus en 2024 ont été :

- Taxes : 725 437 \$
- Transferts gouvernementaux : 452 646 \$
- Autres revenus : 239 436 \$

### **Les transferts gouvernementaux, qu'est-ce que c'est?**

Les transferts gouvernementaux sont des sommes versées par les gouvernements du Québec ou du Canada pour soutenir les municipalités.

Ils servent notamment à financer :

- Des projets d'infrastructures (routes, ponts, réseaux d'eau)
- L'entretien des chemins
- Des programmes spécifiques
- Le remboursement d'emprunts liés à certains travaux

Ces sommes permettent de réaliser des projets importants sans que tout le coût repose uniquement sur les contribuables locaux.



## Les revenus liés aux éoliennes

Une partie des revenus municipaux provient des retombées liées au parc éolien présent sur notre territoire.

La municipalité détient une participation dans le partenariat éolien communautaire et reçoit :

- Des redevances annuelles par mégawatt
- Des retombées financières selon les résultats du partenariat

Ces revenus représentent une source de financement importante et stable qui contribue à soutenir les services municipaux et à limiter la pression sur la taxation locale.

## Rapport de l'auditeur indépendant

Le rapport de l'auditeur indépendant a été déposé et fait état d'une opinion avec réserve. Cette réserve concerne notamment l'absence de comptabilisation de certaines obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

## Où vont les dépenses?

Les principales charges de fonctionnement ont été :

- Administration générale : 310 845 \$
- Transport (voirie et déneigement) : 458 151 \$
- Hygiène du milieu : 293 234 \$
- Loisirs et culture : 140 708 \$
- Frais de financement : 139 376 \$

La plus grande part des dépenses est consacrée à l'entretien des routes, au déneigement et aux services essentiels.

## Situation financière au 31 décembre 2024

Au 31 décembre 2024 :

- Les actifs financiers nets s'élèvent à 732 016 \$
- L'excédent accumulé total atteint 7 171 477 \$
- Parmi ce montant, l'excédent de fonctionnement non affecté est de
- 1 046 166 \$

L'excédent accumulé ne représente pas uniquement de l'argent disponible. Il comprend notamment la valeur comptable des immobilisations (routes, bâtiments, équipements), les réserves financières et les surplus affectés.

### Important :

L'excédent de fonctionnement non affecté n'est pas un « surplus dormant ». Il représente une marge de manœuvre financière qui permet à la municipalité de planifier l'avenir de façon responsable.



## À quoi servira l'excédent de fonctionnement non affecté?

Le conseil municipal entend utiliser cette réserve de manière stratégique pour :

- La réparation et l'amélioration des chemins
- La mise à jour des équipements de voirie
- Absorber les hausses de coûts imprévues
- Limiter ou stabiliser la taxation des citoyens lorsque possible

Cette réserve permet d'éviter de recourir systématiquement à l'endettement et protège les contribuables contre des hausses brusques de taxes.

## Investissements et dette

En 2024 :

- 140 309 \$ ont été investis en immobilisations (équipements et infrastructures)
- La dette à long terme s'élève à 2 548 259 \$

La dette demeure encadrée et liée principalement au financement d'infrastructures nécessaires au développement de notre municipalité.

## En résumé

- 2024 : un exercice positif avec un léger excédent.
- Des revenus diversifiés, incluant les transferts gouvernementaux et les retombées éoliennes.
- Une situation financière stable.
- Une réserve financière qui servira concrètement à améliorer nos infrastructures et à protéger les contribuables.

Grâce à une gestion rigoureuse et prudente, la municipalité de Saint-Damase poursuit son développement tout en maintenant une saine administration des finances publiques. Dès leur entrée en poste en 2021, les membres du conseil ont constaté un important retard dans la production des états financiers ainsi qu'un manque de ressources administratives. Un travail sérieux de redressement a été entrepris. Aujourd'hui, les finances de la municipalité sont à jour. Ce résultat est le fruit du travail rigoureux de l'équipe administrative, notamment de la direction générale et de l'adjointe greffière-trésorière, avec l'accompagnement de Raymond Chabot Grant Thornton, qui ont permis à Saint-Damase de retrouver une gestion saine et stable.

## Martin Carrier

Maire  
Municipalité de Saint-Damase

